



PROCES-VERBAL PROVISOIRE SOU MIS A D'EVENTUELLES CORRECTIONS

L'An deux mille vingt-six et le vendredi 05 juin à 18 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Villemur-sur-Tarn se sont réunis au lieu ordinaire des séances sous la Présidence de M. Serge MOULET, Maire, sur convocation qui leur a été adressée, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 29 mai 2026.

ÉTAIENT PRESENTS :

M. Serge MOULET, Mme Caroline VILLA, M. Quentin DUROS, Mme Sabrina ROMERO, M. Pierre CRESUT, M. Jean-Louis LATUGAYE, M. Jacques ASO, Mme Laure PICARD, M. Christophe MAZZOLENI, Mme Audrey RAMOND, M. Mickael MOULON, Mme Céline CAMMAS, M. Eric ESPANOL, Mme Brigitte BERTO, M. Frédéric BURGALAT, Mme Sonia GOMEZ, M. Hervé BENECH, M. Guillaume TURROQUES, M. Michel NOT, Mme Nathalie BLATCHE, M. Daniel REGIS, M. Olivier DE BENEDICTIS, Mme Louise MICHARD.

ÉTAIENT REPRESENTES :

Mme Nathalie GILARD a donné pouvoir à M. Serge MOULET,
Mme Jade MALAFOSSE a donné pouvoir à Mme Audrey RAMOND,
Mme Océane HILLAIRET a donné pouvoir à Mme Céline CAMMAS,
Mme Chloé PLACIER a donné pouvoir à Mme Sonia GOMEZ,
Mme Christine POMMEREUL a donné pouvoir à M. Daniel REGIS.

ÉTAIT ABSENTE EXCUSEE :

Mme Florence DELTORT

M. Pierre CRESUT a été désigné secrétaire.

Membres en exercice : **29**
Membres présents : **23**

Membre absent : **01**
Pouvoirs : **05**

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut juridiquement délibérer.

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR :

Désignation d'un secrétaire de séance.

1. Élection des délégués et suppléants du Conseil Municipal en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2026

Questions diverses :

1. Élection des délégués et suppléants du Conseil Municipal en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2026 :

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée qu'en vertu de l'article L.2121-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal est réuni afin d'élire **15 délégués et 5 suppléants** en vue de l'élection des sénateurs.

Tout Conseiller Municipal ou groupe de Conseillers Municipaux peut présenter une liste de candidat qui peut être complète ou incomplète.

En application des articles L.289 et R.133 du Code Electoral, chaque liste de candidats est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Mais une liste peut ne comporter qu'un nom.

Ce scrutin se déroule à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, sans adjonction ni radiation de noms et sans modification de l'ordre de présentation sous peine de nullité du bulletin.

Monsieur le Maire procède à l'appel nominal des conseillers présents. Il a dénombré 23 conseillers présents.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut siéger.

En application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, un secrétaire de séance a été désigné : Monsieur Pierre CRESUT.

Monsieur le Maire demande de constituer le bureau qui procèdera au dépouillement des votes. En application de l'article R.133 du Code Electoral, il est présidé par le Maire et comprend les deux Conseillers Municipaux les plus âgés et les deux Conseillers Municipaux les plus jeunes à savoir **MM. Daniel REGIS - Michel NOT** (conseillers municipaux les plus âgés) et **Mme/M. Audrey RAMOND - Pierre CRESUT** (conseillers municipaux les plus jeunes).

Le Maire a ensuite invité le Conseil Municipal à procéder au scrutin qui se déroule au scrutin secret.

Trois listes de candidats ont été reçues par le service des élections :

- Liste « Ensemble pour Villemur »,
- Liste « Villemur 2026-2033 »,
- Liste « Agir pour Villemur ».

* Pour la liste « Ensemble pour Villemur », les candidats sont :

1. Serge MOULET
2. Caroline VILLA
3. Quentin DUROS
4. Sabrina ROMERO
5. Pierre CRESUT
6. Nathalie GILARD
7. Jean-Louis LATUGAYE
8. Jade MALAFOSSE
9. Jacques ASO
10. Laure PICARD
11. Christophe MAZZOLENI
12. Audrey RAMOND



13. Mickael MOULON
14. Céline CAMMAS
15. Eric ESPANOL
16. Brigitte BERTO
17. Frédéric BURGALAT
18. Sonia GOMEZ
19. Hervé BENECH
20. Océane HILLAIRET

* Pour la liste « Villemur 2026-2033 », les candidats sont :

1. Daniel REGIS
2. Christine POMMEREUL

* Pour la liste « Agir pour Villemur », les candidats sont :

1. Louise MICHARD
2. Olivier DE BENEDICTIS

A l'appel de son nom, le Conseiller Municipal glisse son enveloppe dans l'urne qui est présentée, et signe la liste d'émargement.

Les bulletins correspondant à chacune des listes présentées se trouvent devant les conseillers.

Le scrutin est ouvert.

Après dépouillement, les résultats du scrutin sont les suivants :

a. Nombre de conseillers présents et représentés	28
b. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote (abstention)	0
c. Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne) (a-b)	28
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
e. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	0
f. Nombre de suffrages exprimés [c – (d + e)]	28

Nom de la liste (dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus)	Suffrages obtenus	Nombre de délégués (ou délégués supplémentaires) obtenus	Nombre de suppléants obtenus
Ensemble pour Villemur	24	13	5
Villemur 2026-2033	2	1	0
Agir pour Villemur	2	1	0

SONT ELUS DELEGUES :

Liste « Ensemble pour Villemur » (13) :

1. Serge MOULET
2. Caroline VILLA
3. Quentin DUROS
4. Sabrina ROMERO
5. Pierre CRESUT
6. Nathalie GILARD
7. Jean-Louis LATUGAYE
8. Jade MALAFOSSE
9. Jacques ASO
10. Laure PICARD

11. Christophe MAZZOLENI
12. Audrey RAMOND
13. Mickael MOULON

Liste « Villemur 2026-2033 » (1) :

1. Daniel REGIS

Liste « Agir pour Villemur » (1) :

1. Louise MICHARD

SONT ELUS SUPPLEANTS :

Liste « Ensemble pour Villemur » (5) :

1. Céline CAMMAS
2. Eric ESPANOL
3. Brigitte BERTO
4. Frédéric BURGALAT
5. Sonia GOMEZ

Un Procès-Verbal a été établi à l'issu de cette séance.

Questions diverses

La séance est clôturée à 18H25.



Liste de la délibération examinée
Conseil Municipal du 05/06/2026

N° ACTE	INTITULE DE L'ACTE	RESULTAT DU VOTE			
		Nom de la liste	Suffrages obtenus	Nombre de délégués obtenus	Nombre de suppléants obtenus
2026/060	Élection des délégués et suppléants du Conseil Municipal en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2026	Ensemble pour Villemur	24	13	5
		Villemur 2026-2033	2	1	0
		Agir pour Villemur	2	1	0

Le Secrétaire de séance,

Le Maire,



Pierre CRESUT

Serge MOULET